



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 1^{er} JUILLET 2021

*_*_*

I- Le Ministre des Droits de l'homme et des Relations avec le Parlement a présenté un exposé sur la mise en œuvre du plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme.

II- Le Conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 **Projets de loi :**

1. **Projet de loi n° 58.21** modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-77-216 du 20 chaoual 1397 (4 octobre 1977) créant un Régime collectif d'allocation de retraite et la loi n° 05-89 fixant la limite d'âge des personnels relevant du Régime collectif d'allocation de retraite.

**Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet
à une prochaine réunion du Conseil de gouvernement.**

2. **Projet de loi n° 46.20** modifiant et complétant la loi n° 33-13 relative aux mines.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet
après leur examen.**

3. **Projet de loi n° 40.19** modifiant et complétant la loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables et la loi n° 48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'autorité nationale de régulation de l'électricité.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet
après leur examen.**

4. **Projet de loi n° 48.21** édictant diverses dispositions relatives à certaines mesures prises dans le cadre de faire face à la pandémie du coronavirus « covid-19 ».

Approuvé.

🚩 **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.21.508** fixant la liste des arrondissements créés dans chaque Commune concernée, leurs délimitations géographiques, leurs noms et le nombre des membres du Conseil communal, des conseillers à élire dans chaque arrondissement, ainsi que la liste des communes dont les membres des conseils sont élus selon le scrutin à la liste.

2. **Projet de décret n° 2.21.509** fixant la liste des préfectures et provinces et leurs centres et le nombre des membres de leurs conseils.
3. **Projet de décret n° 2.21.510** fixant les communes dont le nombre d'habitants dépassent 300.000 personnes et dont la présidence de leurs conseils est incompatible avec la qualité de membre à la Chambre des représentants ou à la Chambre des conseillers.
4. **Projet de décret n° 2.21.511** modifiant le décret n° 2-11-605 du 21 kaada 1432 (19 octobre 2011) fixant la forme et le contenu du bulletin de vote unique pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.
5. **Projet de décret n° 2.21.512** modifiant le décret n° 2-15-454 du 14 ramadan 1436 (1^{er} juillet 2015) fixant la forme et le contenu du bulletin de vote unique pour l'élection des membres de la Chambre des conseillers.
6. **Projet de décret n° 2.21.513** modifiant le décret n° 2-16-666 du 6 kaada 1437 (10 août 2016) relatif à la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.
7. **Projet de décret n° 2.21.514** modifiant et complétant le décret n° 2-16-667 du 6 kaada 1437 (10 août 2016) fixant les délais et les formalités relatives à l'utilisation de la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.
8. **Projet de décret n° 2.21.515** modifiant et complétant le décret n° 2-15-451 du 14 ramadan 1436 (1^{er} juillet 2015) fixant les délais et les formalités relatives à l'utilisation de la participation de l'État au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques participant aux élections générales communales et aux élections générales régionales ainsi qu'au financement des campagnes électorales menées par les partis politiques et les organisations syndicales participant à l'élection des membres de la Chambre des conseillers.
9. **Projet de décret n° 2.21.516** modifiant le décret n° 2-16-668 du 6 kaada 1437 (10 août 2016) fixant le plafond des dépenses électorales des candidats à l'occasion des

campagnes électorales au titre des élections générales et partielles pour l'élection des membres de la Chambre des représentants.

10. **Projet de décret n° 2.21.517** modifiant le décret n° 2-15-452 du 14 ramadan 1436 (1^{er} juillet 2015) fixant le plafond des dépenses électorales des candidats à l'occasion des campagnes électorales au titre de l'élection des membres de la Chambre des conseillers, des membres des conseils des régions, des membres des conseils des préfectures et provinces et des conseils des communes et d'arrondissements.
11. **Projet de décret n° 2.21.526** modifiant et complétant les décrets n° 2-21-83, n° 2-21-84 et n° 2-21-85 du 19 rejeb 1442 (3 mars 2021) pris pour l'application de du décret-loi n° 2.20.605 du 26 moharrem 1442 (15 septembre 2020) édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, leurs salariés déclarés ainsi que certaines catégories de travailleurs indépendants et de personnes non-salariés assurés auprès de la Caisse, touchés par les répercussions de la propagation du corona virus «Covid-19», en ce qui concerne respectivement le sous-secteur relatif aux salles de sport, aux crèches privées et aux industries culturelles et artistiques.
12. **Projet de décret n° 2.21.527** modifiant et complétant le décret n° 2-21-157 du 17 chaabane 1442 (31 mars 2021) pris pour l'application de du décret-loi n° 2-20-605 du 26 moharrem 1442 (15 septembre 2020) édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, leurs salariés déclarés ainsi que certaines catégories de travailleurs indépendants et de personnes non-salariés assurés auprès de la Caisse, touchés par les répercussions de la propagation du corona virus «Covid-19», en ce qui concerne le secteur du tourisme.

Approuvés.

13. **Projet de décret n° 2.20.369** relatif aux indemnités allouées aux membres du Conseil national des droits de l'Homme, ses organes et ses commissions régionales.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet
par le Chef du Gouvernement.**

..*

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à examiner onze (11) propositions de lois et arrêter sa position à leur sujet. Il a décidé d'approuver deux (2) d'entre elles.